

Utopie et enthousiasme dans *L'Homme de fer* (1786) de Louis-Sébastien Mercier

Hélène David, Docteure en littérature
Université de Lille, laboratoire ALITHILA

L'enthousiasme est un mouvement violent de l'âme, par lequel nous sommes transportés au milieu des objets que nous avons à représenter ; alors nous voyons une scène entière se passer dans notre imagination, comme si elle était hors de nous¹.

Dans l'article « Éclectisme » de l'*Encyclopédie*, Denis Diderot introduit une longue digression sur l'enthousiasme, reconnue par Michel Delon comme un document majeur sur la « réhabilitation des passions », jusqu'à la folie². Il y est notamment question de Porphyre, philosophe néo-platonicien qui fut l'ennemi déclaré de la religion chrétienne. Diderot l'évoque alors qu'il se trouve dans « un accès d'enthousiasme », au bord du suicide dont Plotin va le sauver. La propension à être possédé par ses visions, c'est-à-dire à vivre sa folie, se révèle une capacité visionnaire et créatrice, mais qu'un « très grand-sens » doit balancer.

Shaftesbury, qui à propos des Illuminés des Cévennes, avait développé au début du siècle une réflexion sur la notion, en présentait déjà une conception nuancée, où se mêlaient maladie et emportement imaginaire conduisant à une élévation vers le divin³. Le caractère visuel et visionnaire devient une composante essentielle à sa

¹ Denis DIDEROT, « Éclectisme », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers*, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann Verlag, 1967 (facsimilé de la première édition de 1751-1780), vol. 5, p. 276.

² Michel DELON, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris, PUF, 1988, p. 367.

³ À la suite des émeutes provoquées par les prédications des Illuminés cévenols, « prophètes fanatiques » exilés à Londres, Shaftesbury définit ainsi la notion d'enthousiasme, en s'appuyant sur leurs prophéties inspirées : « Quand l'âme, en effet, est absorbée par une vision, et qu'elle contemple, ou un objet réel, ou un simple fantôme de la divinité ; quand elle voit, ou qu'elle croit voir, quoi que ce soit de prodigieux, et qui semble plus qu'humain, l'horreur, le plaisir, la confusion, la crainte, l'admiration, ou toute autre passion qui s'y rapporte, et qui s'empare d'elle à cette occasion, aura je ne sais quoi de vaste, d'immense, et, comme disent les peintres, d'au-delà de la nature ». Anthony Ashley Cooper SHAFTESBURY, *Lettre sur l'enthousiasme* (1708), éd. Claire

définition au milieu du XVIII^e siècle : laïcisée et détachée de sa visée religieuse (qui pourtant n'est pas complètement absente de l'article de Diderot⁴), elle est un mouvement de l'imagination qui entraîne une hallucination des sens. En comparaison avec le texte de Shaftesbury, la dimension pathologique y devient prédominante et exclusive, car l'enthousiaste est hors de lui, ses sens ne lui restituant plus rien du monde extérieur ; il est perdu dans des visions intérieures, tandis que ses actes ou ses productions portent la marque de « la grandeur, [de] la force et [du] désordre de l'âme »⁵. Cependant, le transport est bien la condition *sine qua non* du sublime, même s'il faut le concevoir assujéti au contrôle de la raison⁶. Diderot se réfère aux poètes, qui dressent des mondes nouveaux devant l'imagination du lecteur, suivant le modèle platonicien ; et celui de l'orateur, dont la chaleur se communique à son auditoire, selon la leçon de Quintilien⁷. Le philosophe pose dans cette digression les fondements d'une anthropologie de l'enthousiasme, transport à l'origine de l'œuvre artistique ou philosophique majeure.

Pour la génération suivante à laquelle appartient Louis-Sébastien Mercier (1740-1813), l'enthousiasme est devenu l'élan créateur qui porte le projet enflammé d'une société meilleure. L'auteur incarne l'homme des Lumières *enthousiaste* : enquêteur passionné qui récolte au hasard de ses promenades parisiennes et de ses articles la matière d'une critique sociale et politique sans cesse enrichie, selon un principe d'amplification inépuisable ; utopiste moraliste qui sape les fondements d'un

CRIGNON, Paris, Rivages Poche, Petite Bibliothèque, 2015, p. 110-111. Il garde une certaine distance marquée par les évaluatifs, mais il met le fanatisme sur le même plan qu'un sentiment universel, marqué par une vision réelle et des passions incontrôlées, avec l'exemple des artistes. Sur la relation entre l'enthousiasme religieux et la philosophie des Lumières, cf. Caroline JACOT GRAPA, « Le camisard et le philosophe. Sur l'enthousiasme » *Littérales*, n°42, 2008, p. 313-329.

⁴D. DIDEROT, *op. cit.*, p. 276 : « L'enthousiasme prend mille formes diverses : l'un voit les cieux ouverts sur sa tête, l'autre les enfers s'ouvrir sous ses pieds : celui-ci se croit au milieu des esprits célestes, il entend leurs divins concerts, il en est transporté [...] ».

⁵*Ibid.*

⁶Dans l'article « Enthousiasme » de l'*Encyclopédie*, Louis de CAHUSAC se montre plus franchement critique d'un enthousiasme qu'il faut dissocier de l'ancienne fureur, au bénéfice d'une émotion rationnelle.

⁷QUINTILIEN, *Institution oratoire*, Paris, Les Belles-Lettres, 1979, vol. VI, 375 p., X, 7, 15, p. 140 : « Il faut donc concevoir ces images des choses [...] qui sont appelées *phantasiai* et tout ce dont nous aurons à parler, personnes, questions, espérances, craintes, il faut se passionner pour elles. C'est le cœur, et la vigueur de l'intelligence, qui rendent éloquent ».

pouvoir monarchique odieux et qui en décortique dans une veine pamphlétaire les innombrables répercussions sociales. Son écriture est tendue par l'idée d'une société purgée de ses injustices et de son passé nauséabond, suivant un élan d'autant plus passionné que l'idéal est plus éloigné de sa réalisation⁸.

Lorsqu'il rend hommage, dans son discours sur *Le Bonheur des gens de lettres*, à ce corps, caractérisé par le choix de la liberté et le refus de la cupidité, l'auteur nous présente un tableau qui est la généalogie de l'œuvre à venir. Le mouvement premier, c'est l'enthousiasme, fureur *vertueuse* visible et communicative, éprouvée à la lecture des Anciens.

C'est un « feu subtil inconnu »⁹ senti « avec transport » qui « chauffe le cœur », « allume l'imagination » et « embrasse la vertu dans sa perfection »¹⁰. Dans ce discours daté de 1766, l'écrivain le définit en termes platoniciens : l'homme de lettres est un orateur-écrivain qui ne fait plus qu'un avec la vision du Beau et de la Vertu, au point de devenir pure effusion, amour pour Dieu et pour le genre humain. Le transport est littéral (« il franchit les limites du monde »), mais la description nosologique est gommée, au profit de la dimension démiurgique, conséquence directe d'une expérience de fusion cosmique¹¹. En cela, Mercier est l'héritier direct de Rousseau, dont le récit fondateur de l'illumination de Vincennes a renouvelé le mythe de l'homme de lettres : l'épisode survenu dans un cadre naturel a été vécu comme un ouragan par le Genevois, dans « une agitation » qui tient du délire, de la possession¹², et sa mémoire en a laissé échapper l'essentiel :

⁸ L'enthousiasme est aussi le fil directeur que suit M. Delon dans ses analyses portant sur l'œuvre de Louis-Sébastien Mercier : il aborde ainsi le théâtre (*op. cit.*, p. 140), la réhabilitation des passions (l'article « Enthousiasme » du *Tableau de Paris*, p. 369), le génie et l'expérience décisive que constitue pour ce dernier l'ascension des Alpes (l'article « Vue des Alpes », *op. cit.*, p. 499).

⁹ Louis-Sébastien MERCIER, *Le Bonheur des gens de lettres. Discours*, Paris, chez Cailleau, 1766, p. 37.

¹⁰ *Ibid.*, p. 42.

¹¹ *Ibid.*, p. 42-43 : « sur des ailes de feu, son esprit s'élançait, il franchit les limites du monde, il plane au haut des Cieux : là, il contemple, il embrasse la vertu dans sa perfection, il s'enflamme pour elle jusqu'au ravissement et à l'extase, je vois son front riant tourné vers le Ciel, des larmes de joie coulent de ses yeux, l'amour sacré du genre humain pénètre son cœur d'une vive tendresse, son sang bouillonne ; la rapidité de ses esprits entraîne celle de ses idées ; c'est alors qu'il peint avec sentiment, qu'il lance les foudres d'une mâle éloquence, qu'il crée des chefs-d'œuvre d'admiration des siècles ; il donne l'âme, la vie, ou plutôt il embrasse tout ce qu'il touche ».

¹² Voir la lettre à Malesherbes du 12 janvier 1762, Jean-Jacques ROUSSEAU, *Œuvres complètes* (éd. Raymond TROUSSON et Frédéric S. EIGELDINGER), Paris/Genève, Champion/Slatkine, 2012, vol. XIX (Lettres), t. 2, 1759-1762, p. 1015-1016 : « Si jamais quelque chose a ressemblé à une

c'est la vérité de la nature que son corps a éprouvé sur le mode de la secousse. Et une fois reconnu, cet « enthousiasme de la vérité, de la liberté, de la vertu »¹³ l'a converti.

Mercier, dans les pas de Rousseau et avant le sacre de l'écrivain, donne sa contribution à cette mythologie de la fureur vertueuse : habité par le plan d'une société vertueuse, il blâme, réforme puis bâtit inlassablement un nouvel ordre juridique et social.

L'expérience de l'enthousiasme, le plus souvent communiquée par le spectacle de la Nature, circule dans l'œuvre de L.-S. Mercier. Dans *De la littérature et des littérateurs* de 1778, la majesté de la nature est le point de départ d'une expérience irrésistible de l'élévation¹⁴. Dans l'entrée « Vue des Alpes »¹⁵ du *Tableau de Paris* (1782-1788), il expose en termes généraux comment la contemplation des sommets fait naître l'injonction morale d'élever sa voix contre l'injustice. Une autre entrée, « Enthousiasme »¹⁶, lui permet de réaffirmer des valeurs désormais dédaignées de ses contemporains. Enfin dans *Mon Bonnet de nuit* (1784-1785), le site édénique de la

inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture ; tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières ; des foules d'idées vives s'y présentèrent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'opprime, soulève ma poitrine ; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation qu'en me relevant, j'aperçois le devant de ma veste mouillé de mes larmes sans avoir senti que j'en répandais. [...] Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités qui dans un quart d'heure m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement éparé dans les trois principaux de mes écrits [...] ».

¹³ *Les Confessions*, in J.-J. ROUSSEAU, *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. I. *Œuvres autobiographiques. Les Confessions, Livre I-VIII*, p. 475-476. Dans une perspective téléologique, Rousseau écrit : « À l'instant de cette lecture je vis un autre univers et je devins un autre homme » (p. 475). Puis, plus loin : « Mes sentiments se montèrent, avec la plus inconcevable rapidité, au ton de mes idées. Toutes mes petites passions furent étouffées par l'enthousiasme de la vérité, de la liberté, de la vertu [...] ».

¹⁴ L.-S. MERCIER, *De la littérature et des littérateurs* suivi d'un *Nouvel Examen de la tragédie française*, Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 6. Il définit le but des arts comme l'« élévation de l'âme », avec une référence au sublime, à l'échauffement de l'imagination.

¹⁵ L.-S. MERCIER, *Tableau de Paris* (éd. Jean-Claude BONNET), Paris, Mercure de France, 1994, vol. 2, p. 499.

¹⁶ *Ibid.*, vol. 1, p. 1418 : « L'enthousiasme, cette émulation céleste, ce mobile de tant de grandes choses, ce mouvement qui honore la nature humaine et qui l'agrandit, on le tourne en dérision dans nos cercles ; on dit que ce n'est qu'une effervescence passagère et dangereuse, une fausse chaleur, une folie ; enfin le mot *enthousiaste* est devenu une injure ». Il est intéressant de constater que la critique porte conjointement sur l'accès pathologique avec ses dangers et sur l'imposture.

campagne allume une émotion invitant l'écrivain à « embrasse[r] le plan de la félicité publique »¹⁷.

L'utopie est le fruit direct de cette extase, fiction dont le moteur est le retour jubilatoire à une vertu primitive oubliée, au rebours du principe de réalité ; puis expression irrésistible et peinture d'un tableau panoptique de la société réformée.

En cela, Louis-Sébastien Mercier s'est particulièrement illustré dans le genre de l'utopie au XVIII^e siècle, époque « chaude » de l'imagination utopique¹⁸. Reconnu depuis longtemps comme le fondateur de l'utopie moderne, l'uchronie *L'An 2440 ou rêve s'il en fût jamais*, dont le succès a été précisément étudié par Robert Darnton dans son étude sur la littérature clandestine¹⁹, est une référence obligée tant chez Raymond Trousson²⁰ que chez Bronislaw Baczko²¹ et elle occupe une place charnière dans nombre d'entrées du *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*. Par cet infléchissement décisif donné au genre, Bronislaw Baczko a montré que l'utopie appartient désormais au temps de l'histoire universelle, mue par le progrès dans lequel Mercier exprime sa foi entière.

En comparaison, *L'Homme de fer* est un texte négligé par la critique. Michel Porret est le seul, à notre connaissance, à lui avoir consacré un article en 2014²², centré sur le problème du mal, auquel le « Grand Législateur » est confronté, et la question paradoxale de la punition dans l'utopie. Jean-Claude Bonnet établit à 1786 la première parution du texte dans la deuxième édition de *L'An 2440*²³ ; c'est ce texte

¹⁷ L.-S. MERCIER, « De la campagne », in *Mon bonnet de nuit suivi du théâtre* (éd. J.-C. BONNET), Paris, Mercure de France, 1999, p. 381 : « C'est à la campagne que les écrivains acquièrent plus de noblesse et d'élevation dans les idées, deviennent plus forts et plus touchants ; c'est là que se composent les ouvrages généreux, c'est-à-dire ceux qui embrassent le plan de la félicité publique ». J.-C. Bonnet et son équipe ont contribué à faire reconnaître Mercier comme un « écrivain à part entière » en éclairant les aspects esthétiques et politiques de son œuvre, in J.-C. BONNET, dir., *Louis-Sébastien Mercier (1740-1814). Un hérétique en littérature*, Paris, Mercure de France, 1995, p. XVI.

¹⁸ Bronislaw BACZKO, *Lumières de l'utopie*, Paris, Payot & Rivages, 2001, p. 19.

¹⁹ Robert DARNTON, *Édition et sédition. L'Univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991.

²⁰ R. TROUSSON, *Voyages aux pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1999, p. 161. Mercier y est désigné comme le « père de l'utopie moderne ».

²¹ Voir B. BACZKO, *Lumières de l'utopie*, op. cit., « L'utopie et l'idée de l'histoire-progrès » p. 153-232.

²² Michel PORRET, « L'Homme de fer. Du droit de punir en Utopie », *Dix-huitième siècle*, n°46, 2014/1, p. 269-284.

²³ L.-S. MERCIER, *Songes et visions philosophiques* (éd. J.-C. BONNET), Houilles, Manucius, 2005, présentation p. 1-17.

qu'étudie Michel Porret, variation utopique de *L'An 2440*, projet de législation idéale et de son nécessaire ajustement à la nature humaine.

Le texte qui nous intéresse est celui qui rejoint ensuite la section des *Songes philosophiques* de la collection Garnier des *Voyages imaginaires* en 1788 : le projet de législation idéale y passe au second plan derrière la dimension romanesque, fantastique et purement imaginaire. Il trouve sa place parmi les rêves en série des *Songes et visions philosophiques* de Mercier : *L'Homme de fer*²⁴ y est un texte démesurément long, songe monstrueux au sein d'un univers onirique hors de proportion et hétéroclite, qui a « je ne sais quoi de gigantesque, d'incroyable et d'énorme »²⁵. Il est ainsi précédé d'un dialogue avec la momie de Sémiramis et suivi de la découverte de l'« abyme ténébreux d'un vide sans fin »²⁶.

Mercier pose au principe de sa société une figure irréaliste, fantôme de toute-puissance capable de réaliser tous ses projets de justice. Cette hypothèse initiale est éloignée de la « conjecture sociopolitique »²⁷ à partir de laquelle se dessine le tableau rationnel d'une société projetée ; fantaisiste, naïvement idéaliste voire enfantine, elle confère au texte l'archaïsme de certaines utopies classiques plus anciennes, « projections topographiques »²⁸ abstraites d'un possible exclu de toute réalisation. Cependant, l'utopie échappe à la fixité éternelle et heureuse de ce modèle par l'ancrage dans la temporalité des réformes, dans une narration à la première personne : temps subjectif de l'homme en marche obstinée vers la réalisation de son idéal, en lutte contre le mal, jusqu'à son épuisement ; enfin expérience authentique de l'utopiste.

Par la métamorphose du narrateur en « homme de fer », bras invincible de la Justice, Mercier met en récit son transport d'enthousiasme pour la justice : depuis

²⁴ L.-S. MERCIER, *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*, À Amsterdam, s.n., 1788, t. 32, p. 166-236 (désormais HF).

²⁵ D. DIDEROT, *op. cit.*, p. 276.

²⁶ *Ibid.*, p. 237. C'est le onzième songe sur dix-huit.

²⁷ Marc ATALLAH, « Les Utopies, ces miroirs distancés de la modernité », in M. ATALLAH et al., éd., *Souvenirs du futur. Les Miroirs de la Maison d'Ailleurs*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2013, p. 26.

²⁸ Expression empruntée à Marie-Christine PIOFFET, « Ouverture » in M.-C. PIOFFET, dir., *Dictionnaire analytique des toponymes imaginaires dans la littérature narrative de langue française (1605-1711)*, Paris, Hermann, 2013.

une tension paroxystique jusqu'à son essoufflement, puis son extinction. Ce texte à vocation philosophique déroule un plan de réformes sociales et juridiques, mu par l'énergie de la Nature : irrésistible, contagieuse, mais passagère. Ce texte témoigne de la rupture qui s'opère dans la pensée classique à la seconde moitié du XVIII^e siècle : l'idée d'énergie²⁹ redéfinit non seulement l'œuvre littéraire comme élan expressif, mais aussi l'homme de lettres comme puissance de révolte contre les injustices imposées. *L'Homme de fer* tire sa vigueur, sa tenue et aussi sa justification d'une *expérience de l'enthousiasme* comme élan, force hallucinatoire et crise bientôt achevée. Face au mal et à la corruption omniprésente, qu'il intègre dans sa cité idéale, Mercier imagine un symbole du glaive absolutiste. Cette conjecture initiale d'une monarchie reposant sur un impératif moral entraîne le texte vers des excès punitifs corrigés par une idéalisation merveilleuse de la figure salvatrice, puis par un réalisme politique : l'élan vindicatif se modère pour se transformer en charisme empathique. Enfin, l'action inlassable s'épuise pour se réduire à un discours indigné et impuissant, qui lui-même s'exténue avec la disparition de l'homme de fer. La machine textuelle repose sur une *énergétique*, avec son explosion jubilatoire, compensatrice, sa propagation par la confrontation avec le principe de réalité et son extinction finale, conférant à l'optimisme naïf de Mercier une résonance tragique nouvelle. Elle traverse un corps textuel hybride, entre fable mythique, utopie politique plus réaliste, exhortation sans réponse et désillusion.

L'Homme de fer, figure cathartique d'un désir brûlant de justice

Le site sublime, source de l'enthousiasme

En songe, le rêveur est transporté dans le site sublime par excellence, les montagnes suisses que Senancour parcourt quelques années plus tard en rêveur

²⁹ M. DELON, *L'Idée d'énergie, op. cit.* ; Jacques ROGER, *Les Sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle. La génération des animaux de Descartes à l'Encyclopédie*, Paris, Albin Michel, 1993 ; Jacques CHOUILLET, *Diderot, poète de l'énergie*, Paris, PUF, 1984. Tous trois ont étudié le transfert du concept scientifique à l'esthétique, à la politique et à la morale. L'idée est reprise par Jean STAROBINSKI dans *L'Invention de la liberté (1700-1789) suivi de 1789. Les Emblèmes de la raison*, Paris, Gallimard, 2006, p. 130-131. Il définit la nature comme « un dynamisme matériel, une énergie en devenir, une source qui ne se lasse pas de produire » et que la « génialité » reflète, « présence actuelle en nous de la puissance suprême, laquelle est énergie ».

des Alpes, écrin des « formes primitives »³⁰, tandis que le voyage en montagne devient un *topos* littéraire de l'expérience de soi³¹, entre 1770 et 1830. Ce paysage « où le temps est resté miraculeusement immobile » induit une « quête compensatoire » face aux changements historiques ; la montagne constitue un site grandiose lié à l'expérience d'un « sentiment d'exaltation du moi » comme à la présence de communautés démocratiques³².

Mercier exprimera ailleurs le sentiment engendré par la vue de ces sommets montagneux, le prophète s'adressant ainsi à l'homme de lettres :

Sur ce rocher qui domine l'Europe, écris pour l'univers !

Mais ce moment d'enthousiasme qui échauffe un instant l'âme de l'homme est trop impétueux et trop grand pour être contenu longtemps dans le sein d'un être faible et borné.

L'homme plus près des cieux a senti l'étincelle divine dont son âme fut allumée ; c'est devant la majesté du ciel qu'il a reconnu avec plus de force les folies et les malheurs de la terre : mais à force de sentir, bientôt ce qu'il sent le mieux, c'est sa faiblesse, sa petitesse, son impuissance. Il voit les maux politiques invinciblement liés à la force physique, à la force écrasante³³.

Ce site réveille « l'enthousiasme » de l'écrivain contre les abus, les injustices, comme une voix intérieure qui s'élève, impérieuse, l'oblige à s'exposer sur la place publique et à donner une portée universelle à ses observations. Mais dans un site qui l'écrase, il prend conscience de l'injustice des hommes ; il réalise que l'usage de la force, colossal, est le principal obstacle à l'accomplissement de cette justice³⁴.

³⁰ Étienne Pivert de SENANCOUR, *Réveries sur la nature primitive de l'homme*, Genève, Droz, 1939, p. 230, 17^e rêverie (1798).

³¹ Alain GUYOT, « Le récit de voyage en montagne au tournant des Lumières. Hétérogénéité des sources », *Sociétés & Représentations*, vol. 21, n° 1, 2006, p. 121.

³² Claude REICHLER, *La Découverte des Alpes et la question du paysage*, Chêne-Bourg/Genève, Georg Éditeur, 2002, p. 10 et 19.

³³ L.-S. MERCIER, « Vue des Alpes », *Tableau de Paris*, *op. cit.*, p. 499.

³⁴ L.-S. MERCIER, *Le Bonheur des gens de lettres*, *op. cit.*, p. 42-43 : « Que lui manque-t-il alors pour rétablir l'ordre dans l'Univers ? Il ne lui manque que la puissance ».

Dans le récit onirique, le héros ne connaît pas ces limites : il est métamorphosé en homme de fer dans un antre où coule un « torrent écumeux » (HF, p. 167). Depuis la découverte de la caverne de l'Arveyron, grotte glaciaire « inventée » par l'ingénieur Martel en 1742³⁵, la grotte apparaît comme l'œuvre d'une nature-architecte. Chez Mercier, toutefois, elle est avant tout un refuge secret au cœur des massifs montagneux grandioses : c'est le site d'une initiation où le héros puise les forces telluriques³⁶ qui pourraient écraser la fragilité humaine. Sommé par une voix d'outre-tombe d'entrer dans le torrent à l'énergie menaçante, il voit son corps se métamorphoser, ses bras devenir « d'airain » (HF, p. 167), allégorie transparente du glaive invincible. L'imagination du rêve condense en un seul héros l'exigence de la Justice et une force physique surhumaine apte à renverser toutes les résistances qui pourraient briser le premier élan. Ainsi, par le biais de l'utopie chimérique, il peut s'accomplir en jubilation naïve, en joie pure d'accomplissement total : « j'ébranlais des masses prodigieuses, et rien ne résistait à mon impulsion, qui s'accroissait par tout effort contraire » (HF, p. 167). Au rebours du principe de réalité, les obstacles eux-mêmes renforcent magiquement la puissance de l'Homme de fer. De quelle idée de la justice ce nouveau héros est-il alors l'allégorie ?

Survenant au milieu d'abus innombrables impunis, c'est une Justice punitive absolue, elle traque le mal moral et le châtie sans sommation, sur le modèle du Jugement divin. L'enthousiasme pour la justice révèle alors son origine divine : c'est un impératif moral ; et un régime répressif.

La « vélocité » de la Justice pénale

Parce qu'elle interdit l'existence même du mal, la Justice est répressive, « coercitive ». Restaurée dans sa pureté, elle punit de manière expresse : une « heureuse vélocité » la caractérise avant tout, loin des lenteurs juridiques, « contrairement à la justice litigieuse et onéreuse de la monarchie »³⁷, pour reprendre les termes de Michel Porret. C'est pourquoi « le châtement suivait de près

³⁵ A. GUYOT, « Le récit de voyage en montagne », *op. cit.*, p. 125.

³⁶ M. DELON, *L'Idée d'énergie*, *op. cit.*, p. 192.

³⁷ M. PORRET, *op. cit.*, p. 282.

le délit »³⁸, conformément aux idées philosophiques de Cesare Beccaria³⁹, comme s'il en était la contrepartie naturelle, qu'il s'abatte sur le joueur ou l'ivrogne. L'identification du coupable n'est pas un problème juridique ni même moral, seule l'administration du châtement mérité compte, source de plaisir non dissimulé. Personne n'échappe à l'homme de fer, ni « le fripon, le fourbe » ni « le méchant » (HF, p. 169).

Les peines sont sévères et entament l'intégrité physique du criminel. Le traître à la patrie reçoit une marque d'infamie inscrite définitivement sur le corps : une marque au front ; pour un autre, une marque sur la joue gauche. Si l'assassin est mis à mort selon la loi du talion intransigeante, conforme aux idées éclairées de Beccaria sur la proportion des peines⁴⁰, c'est dans un instant indivisible : elle est assez humaine pour éviter la torture et la souffrance.

La Justice « foudroie le vice »⁴¹

Le vice est puni avec une inflexible rigueur, car l'exaltation enthousiaste appelle à son éradication définitive, à la manière du Jugement Dernier ; dans ce monde chimérique, l'acte coupable réclame une violence sans indulgence : « une de mes chiquenaudes valait les cent coups de bâtons qu'on applique à la Chine par le commandement d'un mandarin » (HF, p. 171). Si la rétribution du crime est expéditive et la main de la Justice légère (elle n'est pas cruelle), les conséquences sont hyperboliques, réaffirmant une puissance à son comble. La répétition inlassable de l'expression avec ses variantes : « mon bras de fer » (HF, p. 168), « mon bras d'airain » (HF, p. 185), « l'élasticité de mes muscles d'airain » (HF, p. 234), « j'appesantis mon bras » (HF, p. 39), « j'armai mon bras » (HF, p. 223) soulignent l'expression d'une répression inlassable, d'un régime pénal sans faille.

³⁸ *Ibid.*, p. 171.

³⁹ Cesare BECCARIA, *Des peines et des délits*, Paris, Flammarion, 1991, p. 109 : « J'ai dit que le châtement est plus utile quand il est prompt, parce que moins il se passe de temps entre le *délit* et la *peine*, plus forte et plus durable est dans l'esprit l'association de ces deux idées de délit et de peine, si bien qu'insensiblement l'un est considéré comme la cause et l'autre comme l'effet nécessaire et infaillible ».

⁴⁰ *Ibid.*, p. 72.

⁴¹ L.-S. MERCIER, *Le Bonheur des gens de lettres*, *op. cit.*, p. 15.

Mais cet exercice de la force inébranlable est abstrait. Afin de poursuivre cette rêverie d'une Justice qui châtie le mal, le récit assortit le héros d'un corps surhumain. L'auteur le dote bientôt de l'ubiquité nécessaire à son exercice idéal, par exemple la fatigue n'a aucune prise sur ses jambes : « je voyais tout par moi-même [...] et je courais depuis le salon doré jusqu'à la taverne obscure » (HF, p. 171). La justice est aveugle et elle frappe tous les états, selon la philosophie éclairée de Beccaria⁴² ; elle ne souffre aucune tache, c'est pourquoi il est nécessaire de fournir à ce corps les moyens d'une exécution universelle et quasi immédiate. L'organe de l'ouïe connaît à son tour une transformation : « Mon oreille était douée d'une exquise sensibilité. J'entendais de trois lieues de distance quand on m'appelait, et j'arrivais plus vite que la maréchaussée courant au galop »⁴³. La Justice vient sur-le-champ au secours des victimes. Dans ce nouveau monde, la nécessité morale agit comme une injonction pressante. Pour finir, le regard est doué d'un pouvoir d'inquisition immédiat : « Mon œil, qui lançait l'éclair, faisait pâlir le coupable. Il était à moitié puni par ce regard atterrant » (HF, p. 171). Il met à nu les âmes délictueuses et les terrasse de culpabilité, pareil à l'œil de Dieu omniscient qui pénètre les âmes, et dont la conscience est l'écho. Il n'y a plus de for intérieur dans cette utopie, l'œil de la Justice perce les consciences et les châtie : le corps social devient transparent et le législateur invisible, par une surveillance généralisée, prévient le mal, sur le modèle panoptique de Bentham⁴⁴. Le Paradis terrestre sécularisé s'apparente au Purgatoire.

D'ailleurs l'haleine de l'Homme de fer est « dévorante » (p. 201) : il détruit en un souffle ce qu'il condamne, les diamants par exemple. L'expression renvoie au feu infernal et complète la juste rétribution des actes coupables.

Pour achever ce tableau, la métamorphose morale et intellectuelle de l'homme de fer accompagne la transformation physique, rendant impossibles les excès

⁴² C. BECCARIA, *op. cit.*, p. 131.

⁴³ L.-S. MERCIER, *L'Homme de fer*, *op. cit.*, p. 171. Le héros mythique arbore là l'omniscience du lieutenant général de la police en charge de la sécurité de la ville et évoque la personne de Jean-Charles Pierre Lenoir, actif à Paris entre 1774 et 1785 (M. PORRET, *op. cit.*, p. 283). Ainsi, malgré ses attributs héroïques, l'Homme de fer s'ancre pour les lecteurs dans un présent bien réel.

⁴⁴ M. PORRET, « Crimes et châtiments », in B. BACZKO, M. PORRET et François ROSSET, dir., *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, Chêne-Bourg, Médecine et Hygiène, 2016, p. 279.

inévitables d'une force punitive sans limites. D'abord, « ma tête me parut illuminée d'un nouvel entendement » (p. 168), ce qui écarte tout risque d'erreur judiciaire. De même, au chapitre VI : « Ma métamorphose m'avait donné de la justesse dans l'esprit, de la droiture dans le cœur, et de la fermeté dans l'âme » (p. 170). Des qualités intellectuelles et morales idéales rendent l'exécution de cette justice irréprochable, ajustement qui appelle une réalité plus faillible.

L'espoir brûlant d'une Justice universelle trouve enfin les conditions de sa réalisation et peut se déployer en « plan entier de la justice sociale ».

L'Homme de fer « rétablit l'ordre dans l'univers »

Tel un Hercule, le héros est partout à l'œuvre, il restaure l'ordre social par une action ininterrompue en corrigeant tous les torts. Et l'utopie jusqu'alors très idéaliste s'ancre dans une réalité plus prosaïque de fiscalité, d'économie politique, de droit pénal, de religion...

Après la justice *corrective*, longuement développée, vient la justice *distributive* « rémunérative » selon le mot de Mercier¹, qui donne à chacun selon son mérite. Les richesses sont redistribuées de manière plus équitable : les commis inutiles sont dispersés et leurs biens sont partagés entre les paysans ; les fermiers généraux qui détournent les richesses à leur profit font l'objet d'une condamnation (HF, p. 179). Les emplois sont répartis plus généreusement dans la mécanique et l'agriculture, au détriment de ces emplois dans l'administration (commis ou notaires) qui gagnent des fortunes avec un travail inutile. Le superflu est aboli, en ce qu'il implique un mésusage de la richesse, le faste des temples interdit. L'argent est partagé en fonction de l'utilité réelle des états, de la répartition plus équitable des richesses.

Ensuite, la justice *commutative* rétablit l'ordre social. À chacun est distribuée la même part. *L'otium* n'a pas droit de cité, le travail est une valeur sociale dans cette utopie utilitariste. Il doit être réparti entre tous ; l'indolence est chassée. Pour cette raison, l'écrivain censuré doit sortir de prison et quitter son état d'oisiveté inutile ; les mendiants doivent être pris en charge et condamnés aux travaux forcés. Et les chirurgiens ne doivent pas seulement se concentrer dans les villes mais secourir les

campagnes (HF, p. 117). Chacun doit travailler et être le plus utile à la société dans son ensemble.

À vrai dire, les domaines abordés sont d'une variété extraordinaire : le principe de justice « civile », selon le texte, corrige les mœurs sans être suivi de sanction. Dans la sphère privée, les jeunes filles choisissent leur mari, l'autorité du mari est renforcée. Les réformes touchent aussi la religion et le culte : Dieu doit être adoré comme le Créateur qui nous donne ces idées de perfection ; les fanatiques sont châtiés durement parce qu'ils offensent la morale par la frénésie et l'intolérance (HF, p. 214). Le progrès technologique de l'imprimerie est protégé en ce qu'il diffuse ces mêmes idées de justice. Parmi les coutumes, la chasse, occupation oisive qui détourne les citoyens des affaires de la cité, est abolie. Mercier, porté par un idéal de vertu et de bonheur public, abonde en propositions de toutes sortes, présentant des réformes dans tous les domaines de la vie sociale, parcourant les états divers, le savoir, le divertissement, intervenant aussi dans le domaine privé.

Le droit positif quant à lui n'est pas oublié, mais il passe au second plan derrière l'urgence pénale, le rétablissement de l'équité, et l'abolition des coutumes injustes, comme la vénalité des charges (HF, chap. LVI). Car le droit introduit le facteur du temps et rend la Justice aux lenteurs administratives, aux erreurs, ce qui soumet à la relativité le triomphe inconditionnel de la Justice.

L'écrivain sensible délègue à l'Homme de fer non seulement ses aspirations les plus variées, mais aussi ses émotions les plus fortes.

Passion de la Justice

C'est avec « une volupté rare » que l'Homme de fer fait tomber le bras de la Justice sur les commis, par exemple. La fureur s'exprime contre les chasseurs qui sacrifient le travail des paysans sur l'autel de leur divertissement vain : « ô honte ! ô douleur ! » (p. 205). Et il est directement atteint dans son corps par l'absence révoltante de chirurgiens à la campagne : « Cet inconcevable oubli me frappa d'indignation, et fit monter à mes yeux les larmes de la douleur » (HF, p. 228-229). Les paysans sont les premières victimes, ainsi que leurs familles, de la cupidité des médecins. La justice vient du cœur, qui se manifeste avec théâtralité, au rebours

d'une justice froide et aveugle qui administre la mort dans la monarchie française de 1786⁴⁵.

Ainsi, la figure de l'Homme de fer est un conducteur d'enthousiasme : il fait vibrer sur plus de soixante-dix propositions l'exécution sans obstacle, sans retard, sans faute d'une Justice ardemment désirée, exigence qui se réalise dans le domaine pénal et social. L'utopie mythique est la forme adoptée par Mercier pour la propager : au lieu d'une société reposant sur des principes neufs, Mercier construit une figure tutélaire, l'Homme de fer, bras armé d'une justice absolue, qui éradique le mal et dont le corps se transforme en fonction des frustrations du réel, tour à tour force invincible d'une Justice implacable, omnisciente et omnipotente, ou prince sensible étreint par l'émotion.

La Justice inflexible quitte alors peu à peu le texte, de même que l'exultation qui l'accompagnait : Mercier délaisse les ressources du surnaturel, sans doute trop éloignées de la réalité au point de « refroidi[r] l'imagination »⁴⁶ : il ouvre d'autres voies aux réformes sociales, celles de la sensibilité, de l'empathie portée par l'Homme de fer au corps social ; celle de la bonne gouvernance, celle de l'éducation enfin. Le principe de réalité travaille le texte et impose un autre ordre à l'élan passionné, celui de la joie qui se communique à tout un corps social, puis d'une parole enflammée qui se diffuse mais ne donne lieu à aucune réalisation concomitante ou postérieure.

L'enthousiasme face au réel

C'est à partir du chapitre X que Mercier abandonne son projet initial trop éloigné de la réalité pour entretenir le « frémissement délicieux » initial (HF, p. 42), ressenti devant son tableau de Justice accomplie. L'énumération des attributs héroïques du monarque, puis l'exploration de son champ d'action, ont prolongé pour un temps l'intensité de l'élan généreux ; mais ces procédés dilatoires n'ont pas

⁴⁵ C. Beccaria a dénoncé cette froideur de la peine capitale dans son ouvrage, même si l'auteur se montre plus sage que Mercier dans la manifestation des passions : « Si les passions ont rendu la guerre inévitable et enseigné à répandre le sang, les lois, dont le but est d'assagir les hommes, ne devraient pas étendre cet exemple de férocité, d'autant plus funeste qu'elles donnent la mort avec plus de formes et de méthode ». *Des peines et des délits*, op. cit., p. 132.

⁴⁶ L.-S. MERCIER, *Bonheur des gens de lettres*, op. cit., p. 37.

remédié à l'essentiel irréalisme de l'hypothèse initiale. Aussi le héros vengeur apparaît-il bientôt en monarque sensible qui restaure la vertu publique. La justice devient jugement sensible du prince qui développe la vertu de son peuple en prêtant attention à son énergie naturelle et en l'élevant. C'est la version réformiste de l'exigence de Justice.

L'Homme de fer catalyseur d'enthousiasme

Après avoir chassé fanatiquement le mal de cette société, l'enthousiasme vertueux consiste à propager le bien et à laisser circuler les énergies naturelles dans le corps social.

Par exemple, le héros préserve et entretient le « sentiment de l'honneur » qui est le propre du génie français⁴⁷. Sans dirigisme, son rôle consiste à nourrir cet esprit et respecter « en eux [les Français] cette précieuse sensibilité qui les mène à toute espèce de gloire » (HF, p. 196). Plus loin, il institue un tribunal du « point d'honneur », qui aménage une juridiction spéciale pour cette coutume et la protège comme étant « le premier des trésors » (p. 212). Il accompagne cette « noble » sensibilité, cette volonté de se surpasser, et la développe dans le droit comme dans les mœurs, plus qu'il ne dirige ou ne châtie.

Le but des réformes est de restaurer l'énergie naturelle du peuple et de permettre sa circulation. Ainsi, l'Homme de fer favorise le divertissement du peuple, la danse et le chant collectif jusqu'au tableau suivant au chapitre 24 : « Tous les muscles du peuple allèrent bien, très bien ; et ce tableau animé formait, sous mes regards, le plus intéressant de tous les spectacles » (p. 188)⁴⁸. La joie naturelle,

⁴⁷ Le « génie » connaît ici son sens moderne d'« inclination naturelle », de « pente naturelle », apparu dès le début du XVII^e siècle, et qui peut concerner autant les individus que les nations, unies par une « qualité constitutive et innée ». Cf. Jean-Alexandre PERRAS, *L'Exception exemplaire. Inventions et usages du génie (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 98 sq. Le Législateur représente à son tour un « génie », un grand homme, figure à l'unisson de son peuple dont il est l'exemple, et caractère exceptionnel capable de donner forme au génie national, de l'anticiper et de le nourrir.

⁴⁸ Voir aussi la conception du théâtre pour Mercier : « c'est là que la pensée majestueuse d'un seul homme irait enflammer toutes les âmes par une commotion électrique », *Du théâtre ou Nouvel essai sur l'art dramatique*, Amsterdam, E. Van Harrevelt, 1773, p. VI, et p. 201. On note la métaphore électrique qui suggère la transmission de l'énergie. Elle est rendue possible par la formation d'un esprit de corps, qui rend le public plus fin et plus « enthousiaste » (p. 202 sq). Martine de

la vie qui émane de ce corps uni est rendue à son prince qui l'admire et la partage. Il quitte son bras d'airain pour entretenir le plaisir, « moteur de l'univers », selon son expression, qui fait circuler dans le peuple le mouvement vital⁴⁹. La joie agite le corps social au service de la morale. Le but de l'Homme de fer est d'aider le peuple à retrouver son mouvement naturel, nécessaire à « l'intérêt social »⁵⁰.

De même, juste après, au chapitre XXXV, il accueille la satire car le rire permet un défoulement et un retour à la raison comme au bon sens. Le mouvement naturel vers le plaisir et le divertissement est naturel et en cela, il est bon.

En revanche, le héros met en fuite les dramaturges tragiques, ce qui provoque cette réaction de la part du peuple : « Le peuple, qui s'ennuyait étrangement de tout ce fatras, me remercia d'avoir fait disparaître cette charge grotesque » (HF, p. 209)⁵¹. Le théâtre est fait pour parler au peuple ; or l'artifice du théâtre tragique et ses règles froides ne permettent pas la circulation de l'enthousiasme dans le public : seul le monarque a pressenti que ce divertissement ne convenait pas à ses sujets, qui ne peuvent offrir leur participation émotionnelle. Il devance les vrais besoins de son peuple, sa sensibilité le reconnaît : c'est un vrai Léviathan, « Dieu mortel », tirant sa force de sa capacité à faire corps avec son peuple, au point de le deviner pour accomplir son bonheur.

Et quand l'Homme de fer réforme l'éducation, réduit la part de la théorie et renforce l'enseignement pratique d'un métier, suivant les principes rousseauistes d'une éducation plus axée sur l'autonomie du corps, il provoque une réaction de joie : « les enfants bondirent de joie ». Leur visage exprime non plus la tristesse

ROUGEMONT expose la visée du théâtre pour Mercier : être le porte-parole de tout le peuple auprès du pouvoir. Cf. « Le dramaturge » in J.-C. BONNET, dir., *Louis-Sébastien Mercier (1740-1814)*, *op. cit.*, p. 134 sq.

⁴⁹J.-J. ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert*, *Œuvres complètes. Théâtre. Écrits sur le théâtre*, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 2012, tome XVI, p. 609 sq : la fête populaire rend le peuple « vif », il y goûte « les doux liens du plaisir et de la joie » dans l'unité.

⁵⁰*Ibid.*, p. 501 : « L'effet du spectacle est de renforcer le caractère national, d'augmenter les inclinations naturelles, et de donner une nouvelle énergie à toutes les passions ». Voir J. STAROBINSKI, *op. cit.*, p. 81-82, sur la fête dans la pensée politique de Rousseau et de Mercier.

⁵¹Mercier rejoint en partie les conclusions de Rousseau pour qui le spectacle tragique est factice, le spectateur se donnant à soi-même le spectacle de la vertu, *Lettre à d'Alembert*, *op. cit.*, p. 507. Cependant, pour Mercier, ce sont les codes du jeu et les règles rigides venues de l'Antiquité qui sont surannés : « nous avons formé des débris de leur théâtre un genre factice, faux, bizarre », *Du théâtre*, *op. cit.*, p. 22. Quant aux tragédies françaises, elles ne témoignent que de la servitude monarchique.

mais « s'anime », retrouvant la source du bonheur lorsque les besoins naturels sont satisfaits.

L'Homme de fer est un chef charismatique auquel le peuple emboîte le pas parce que ses principes ont pour but le bonheur de ses sujets. De ce fait, le peuple devient plus attentif aux intérêts collectifs : « Je vis que les esprits commençaient à s'échauffer sur les intérêts publics » (HF, p. 213). L'impulsion donnée par le rétablissement de la Justice initiale porte ses fruits ; la société fait naturellement écho à cet enthousiasme initial, ressenti par un seul individu, tant dans les divertissements que dans l'apprentissage ou dans les idéaux communs.

Pour des causes plus particulières, la parole pleine de chaleur de l'Homme de fer réveille la sensibilité du peuple au bien, comme à propos de l'absence des médecins à la campagne : « on accourut à ma voix ; ma douleur était si profonde qu'elle passa dans toutes les âmes » (HF, p. 229). Le magnétisme du discours et la vérité de l'émotion se communiquent du monarque au peuple et tous se rallient à ces idées. L'enthousiasme, plus qu'une attraction irrésistible et irraisonnée, devient pressentiment du Bien ; elle confère *naturellement* de la chaleur au discours. C'est un visionnaire que cet Homme de fer : il respecte les penchants naturels de son corps social, par l'émotion, source incontestée de la Justice, et le guide par des idéaux sensibles qui feront son bonheur. Le discours enflammé et bientôt l'écriture occupent une place non négligeable dans la diffusion de la vertu, le bras de la Justice devenant peu à peu la parole de l'homme de lettres.

En effet, l'Homme de fer agit directement sur l'opinion publique en propageant la vertu par la publication de ses principes de vie⁵². Construire une société plus juste consiste à en consolider les principes dans les esprits, à ériger une parole en maxime publique. Au frontispice d'un château, le narrateur, en éducateur de son peuple, publie un quatrain sur la nécessité de tempérer le pouvoir par l'humanité (HF, chap. LVIII). Il distribue également nombre de quatrains dans le but de

⁵²J. J. ROUSSEAU, *Lettre à d'Alembert*, *op. cit.*, p. 549 et p. 551 : « Par où le gouvernement peut-il avoir prise sur les mœurs ? Par l'opinion publique. » ; « ni la raison, ni la vertu, ni les lois ne vaincraient l'opinion publique, tant qu'on ne trouvera pas l'art de la changer. Encore une fois, cet art ne tient pas à la violence ». Et p. 548 : il faut que « les lois et les mœurs, intimement unies dans les cœurs des citoyens, n'y [fassent], pour ainsi dire, qu'un même corps ».

détourner la jeunesse du vice au chapitre XXXVII. Il attache des devises aux statues pour en faire des allégories de la patience ou de la tempérance, instruments de la vertu (p. 198). Et il ne néglige pas les bons mots, empreints d'humour, afin d'instruire en amusant et de punir par une petite humiliation d'amour-propre celui qui refuse de reconnaître ses fautes⁵³.

L'enthousiasme se tempère, ou plutôt se déplace de l'intensité d'une sévérité implacable contre le mal à une libération des énergies vertueuses dans le peuple. Mercier partage sur ce point l'optimisme des hommes des Lumières : la vertu ne demande qu'à être éveillée et stimulée constamment, le premier mouvement y conduit naturellement.

Le récit des réformes, dont nous avons présenté l'essentiel, ne constitue pourtant pas l'ensemble du texte : le discours y occupe aussi une place importante, ce qui à première vue semble paradoxal dans une utopie où l'auteur dispose des conditions d'une société meilleure. Ce dernier se démasque par un enthousiasme qui n'appartient qu'à lui ; le narrateur à la première personne s'empare du discours et fait voler en éclats la fable du héros herculéen par l'emportement de sa dénonciation. C'est là le dernier avatar corporel de l'émotion : le tonnerre d'une voix.

Enthousiasme d'un discours privé d'efficace

La fiction initiale d'une Justice punitive dotée d'un pouvoir illimité s'est épuisée et Mercier se tourne vers d'autres manières d'exprimer son effusion. Elle est relayée par la chaleur des discours, où perce l'indignation, voire la menace du Jugement Dernier. L'Homme de fer « lance les foudres d'une mâle éloquence »⁵⁴.

Et c'est vrai que le discours prend souvent le pas sur le récit utopique. C'est l'indignation qui prédomine avec tous les procédés du style sublime : l'adresse directe, les évaluatifs, l'exagération, l'emphase, l'ironie, et les figures d'opposition

⁵³L.-S. MERCIER, *L'Homme de fer*, op. cit., p. 215. Réduire le mauvais auteur au silence (« tu pillas ») par un bon mot relève de la parole performative : elle juge, découvre ce jugement sur la place publique et déshonore ainsi en couvrant de ridicule.

⁵⁴L.-S. MERCIER, *Le Bonheur des gens de lettres*, op. cit., p. 43.

qui mettent l'accent sur la disproportion, le déséquilibre, l'injustice⁵⁵. Dans un pamphlet contre les diamants, le lecteur reconnaît la position rousseauiste contre le luxe :

Funestes diamants ! criai-je tout haut, vous deviez faire aux hommes tout le mal possible ; parce que vous avez causé dans l'origine tous les maux possibles à l'humanité [...] Lapidaires ! diamantaires ! je vous dévoue à l'anathème. Que vous et vos marchandises disparaissent de dessus la terre (HF, p. 201).

L'injonction le dispute à la malédiction et on ne sait quelle est l'efficace d'un tel discours, si la violence cache l'impuissance ou si au contraire elle annonce une justice à venir. En tout cas, le chapitre s'achève sur cette malédiction, sans que le récit ne la relaie.

Le style prophétique est un des procédés favoris au sein de ces discours : l'Homme de fer est bien le représentant de la Justice divine qu'il annonce comme son messager. C'est ainsi qu'il prophétise la fin prochaine des puissants qui pour lors se partagent les richesses : « mais ce temps sera de courte durée ; la mort venge le genre humain », annonce qui se termine sur ces mots : « J'ai lu votre arrêt dans le livre de la justice éternelle, dont je ne suis que l'ombre ici-bas.... Frémissez de la sentence qui vous rejettera de la vie sentimentale » (HF, p. 233)⁵⁶. On doit ajouter que cette Justice, bien qu'elle soit divine et immuable, ne s'accomplit plus guère

⁵⁵ On en trouve un exemple dans l'adresse de l'Homme de fer aux chasseurs (HF, p. 204) : « Optez, cruels chasseurs (m'écriais-je) embrassez le système de Descartes, lequel contredit ouvertement la raison, ou jugez-vous friands d'un plaisir féroce. Vivez dans les bois, impitoyables et durs chasseurs ». Ce discours suit l'interdiction de la chasse et n'a donc aucune raison d'être dans le texte ; la force onirique de l'utopie semble se dissiper et laisse l'écrivain face à l'injustice présente qu'il ne renonce pas à combattre, mais avec d'autres armes. Ou bien à propos de l'instruction : « Quoi ! voilà donc l'instruction publique ? Du latin ! L'instruction publique est restée au même point depuis nombre de siècles, et l'on pensionne des régents qui font leurs classes comme les chanoines disent leur office, et qui bornent à des phrases latines et insignifiantes tout ce qu'on peut enseigner dans le dix-huitième siècle » (p. 221). Voir aussi, p. 232, la harangue à propos des puissants égoïstes, où alliance de termes et contrastes scandalisent.

⁵⁶ Le terme « sentimental » vient de la traduction de *The Sentimental Journey* de Laurence Sterne (1769), c'est un dérivé du nom indiquant une élévation de sentiments. Dans un détournement quasi religieux, l'adjectif renvoie ici à une conception déiste de la vie après la mort, marquée par l'amour divin et le partage empathique.

dans une immédiateté magique mais doit attendre la mort des intéressés pour s'exécuter.

De même, l'Homme de Fer prend la défense de l'imprimerie contre la force brutale de la censure : « frappez donc ; mais apprenez qu'il n'y a point d'action sans réaction » (HF, p. 210). Ces phrases comminatoires, ne reposant sur aucune action précise, ne sont pas suivies d'effet. En revanche, la menace est développée quelques pages avant : « vous n'échapperez pas à la plume qui burinera votre ineptie. Vous pâissez déjà, vous devinez votre histoire... Les gens de bien seront vengés » (HF, p. 194). C'est un auteur, de sa plume acérée et pamphlétaire, qui dédommagera l'imprimerie en affichant publiquement la vérité de ces contempteurs, leurs mobiles mesquins et intéressés. Il est difficile ne pas penser que le texte exécute de manière performative cette vengeance ; Mercier espère humilier à jamais ces adversaires. Le discours est le moment où l'enthousiasme se communique directement, où l'homme de fer devient l'auteur sans autre masque, dans le présent de l'écriture : son pouvoir consiste dans la dénonciation et la révélation des injustices sur la place publique. Ce passage constitue un dernier soubresaut avant que le mal ne rattrape l'utopie et n'en vienne à bout, faisant entrer l'histoire dans la projection idéale.

Le principe de réalité met fin au doux rêve de Justice universelle

Le principe de réalité a en effet raison de l'épopée flamboyante du début. Il apparaît ça et là au cours du texte et fait sortir autant l'auteur que le lecteur des délices d'une Justice triomphante.

D'abord, la figure du Prince, dissociée de la justice, apparaît au chapitre XIX. L'Homme de fer n'a aucune prise sur lui et il doit se contenter de le conseiller, sans garantie d'action, tandis que le constat est amer : le Prince a la sensibilité émoussée par les plaisirs, il ne ressent plus d'empathie pour ses sujets (HF, p. 182). Plus loin, le Justicier devenu simple conseiller glisse à la dérobée une citation dans la poche d'un prince orgueilleux (HF, p. 191). Si d'autres fois, l'Homme de fer apparaît comme le monarque légitime, l'autorité juste d'un peuple qu'il représente, ici il reste un témoin dénué de pouvoir, obligé de se taire.

La guerre est un autre fléau contre lequel l'Homme de fer ne peut rien :

Mes bras d'airain n'étaient pas assez forts pour étouffer le monstre de la guerre ; et la force est tellement opposée à celle qui édifie les lois et les fait respecter, que je ne pus que la maudire et la dévouer à l'exécration des sages et à la justice céleste (p. 226).

Ainsi, la force physique accordée à l'homme de fer ne peut rien contre la barbarie brute. Se découvre alors la portée limitée de la force initiale : elle a éradiqué le mal avant de créer un nouvel ordre social, édifié sur les lois ; mais elle n'est que l'instrument au service de l'ordre ; elle est impuissante face à la brutalité. Le seul recours est encore l'imprécation et la menace du châtement divin, reporté à la fin des temps.

Enfin, à la grande surprise du lecteur, le bras invincible de la Justice connaît un terme lamentable. Haï des malfaiteurs qui s'allient les uns aux autres, il est démonté à l'aide d'une manivelle inventée par les méchants :

Mes bras étaient vissés, ils les dévissèrent ; puis avec une lime sourde ils me scièrent les jambes, et une fois renversé, je me trouvai bientôt sans main et sans bras, car c'était-là ce qu'ils redoutaient le plus en moi (p. 234).

L'instrument de sa puissance attaqué, l'Homme de fer est soudain destitué de ses pouvoirs héroïques. Le rêve vire au cauchemar ; la figure toute-puissante, habitant auparavant un corps parfait, est brutalement réduite à une machine composée de parties démontables, sur lesquelles il n'a aucun pouvoir : elles ne lui appartiennent pas. Quant aux jambes sciées, elles ne lui arrachent aucun cri, aucune souffrance. L'Homme de fer vélocité est à présent un homme-tronc immobile, son corps pure extériorité, objet de la malfaisance après avoir été tout énergie, et énergie contagieuse. Seul subsiste encore « le mouvement de la langue et de la tête, je n'étais plus enfin qu'un simulacre » (*id.*). L'éloquence est intacte, mais sans l'ancrage du corps, l'Homme de fer est semblable à un fantôme. Cette issue rappelle la méditation devant les montagnes : l'enthousiasme ne peut rien sans la force. Si cette dernière a été octroyée le temps d'un rêve, l'illusion se dissipe sous les coups de la malice qui n'a pas disparu malgré le combat titanesque du

début. L'absence d'explication sur ce point fait du mythe initial une vision évanescence, une hallucination, bientôt remplacée par la vision d'un prince empathique, puis par celle d'une machine démontée, dans une progression quasi-clinique : crise d'enthousiasme, tempérance et extinction définitive. « L'haleine dévorante » est remplacée par un souffle ténu, inaudible. « Les fibres généreuses de mon cœur » (*id.*) privées d'expression, intériorité emprisonnée, rompent le charme onirique : c'est là la plus juste définition du cauchemar, oppression du cœur, impuissance à agir, présence diabolique. Ce dénouement oblige le lecteur à une relecture du récit, songe sans suite et manifestation pathologique depuis le début : mouvement répressif sans limites, déchaînement de réformes, cris de révolte, agonie. Que penser d'ailleurs du sous-titre du texte : « Rendormons-nous », sinon que le rêveur se signale comme préférant vivre dans les chimères plutôt que d'affronter les frustrations du réel.

Pour mieux mesurer l'originalité de ce texte, revenons pour finir à un autre récit utopique où Mercier aborde également le problème de la justice : il s'agit de *L'An 2440*, « rêve s'il en fût jamais », uchronie qui anticipe le verdict du temps et de Dieu sur une société contemporaine profondément injuste. Dans le chapitre 16, le peuple, imprégné de civisme rousseauiste, doit recopier les lois de sa patrie et les respecter. Si l'un de ses membres y contrevient, il doit être châtié publiquement, pour que chacun prenne connaissance des « arrêts formidables »⁵⁷ de la justice. L'humanité et la liberté du coupable sont respectées, se conformant au réformisme de Beccaria : lui seul, de son propre chef, *doit* accepter la peine infligée.

Si *L'Homme de fer* peut paraître à première vue plus naïf avec son mythe héroïque, il n'en est rien. Certes, c'est une créature chimérique qui exécute ses desseins ; mais la prise en compte des forces du mal, miroir inversé de la force enthousiaste, et de leur capacité de nuisance confère au texte un certain réalisme. La corruption s'installe à l'intérieur de l'utopie, amenant sa chute, et réduit à néant ce château en Espagne. La projection idéale n'est ainsi plus un tableau figé comme dans *L'An 2440*, elle se déforme, connaît plusieurs métamorphoses à l'image d'un

⁵⁷L.-S. MERCIER, *L'An 2440. Rêve s'il en fût jamais*, Paris, La Découverte, 1999, p. 91 sq.

rêve : c'est une projection d'humeurs sans lendemain. Mercier adopte, grâce à l'énonciative unique du rêve, une posture de détachement d'avec son utopie : elle n'a pas la stabilité philosophique des grands systèmes, elle est une hallucination, fruit d'un désir exacerbé de Justice mais qui ne trouve pas à s'accomplir, sinon sur le mode fictif et fugitif de la vision. L'auteur est cette force enthousiaste, énergie de dérèglement qui s'oppose aux forces du réel, façonnant de nouvelles incarnations jusqu'au tarissement.

Créature monstrueuse façonnée par cette force, l'Homme de fer est une figure profondément moderne : il tire sa grandeur épique du recours conjugué au mythe d'Hercule civilisateur et à celui des quatre âges, dont le dernier, l'âge de fer, est celui de la corruption, rachetée par le héros avant qu'il n'en soit à son tour la victime. Il évoque aussi la figure allégorique du Léviathan comme la légende contemporaine du « masque de fer », nourrie par Voltaire⁵⁸. Cette figure historique déshumanisée par un pouvoir tyrannique n'est en effet pas sans analogie avec le héros de Mercier, déboulonné par les forces du mal, réduit au silence et enfermé dans l'oubli. Avec sa créature polymorphe instable, force abstraite et double émotif du rêveur, avec le dispositif du rêve surtout, Mercier a mis en scène son enthousiasme comme un accès de folie passager et tragique : exaltation évanescence de toute-puissance, impuissance de la parole, silence final face aux forces du réel.

⁵⁸Cf. Jean-Christian PETITFILS, *Le Masque de fer. Entre histoire et légende*, Paris, Perrin, 2003.